AGIRES DEVELOPPEMENT
Association Loi de 1901
Organisme Collecteur National
habilité par arrêté interministériel
Centre de Traitement - BP 7
78184 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Taxe d'Apprentissage 2012

(salaires 2011)

Contribution au Développement de l'Apprentissage

FORMULAIRE DE VERSEMENT SIMPLIFIÉ

Complétez les cases blanches et retournez le 1er exemplaire avant le 1er Mars 2012 à l'adresse du centre de traitement ci-dessus

Calcul et/ou paiement en ligne http://agires.com

Siège social : 2 avenue Hoche 75008 PARIS ✆ 01 30 23 22 95

Référence traitement

Renseignements entreprise à fournir impérativement et à compléter le cas échéant

N° SIRET | Code APE | Nb. apprentis | Nb. salariés

Raison sociale

N° CLIENT

Activité principale

Réf. CC : ECO 103

Adresse du siège

Code postal | Ville | Personne à contacter | ✆

VERSEMENT TOTAL AGIRES établira pour vous le reçu libératoire de versement.

Formulaire pour les entreprises de moins de 250 salariés

Masse salariale 2011 : déclaration N4DS (de la DADS-U) base taxe et contribution d'apprentissage
Hors Haut-Rhin ; Bas-Rhin ; Moselle ; DOM (voir au dos de la déclaration) = **A** € ,

• **Taxe d'apprentissage** $\frac{A \times 5^{(*)}}{1000}$ = **B** € ,

(*)Entreprises de 250 salariés et plus (voir réglementation spécifique au dos de la déclaration)
Pour tout apprenti présent au 31/12/2011, veuillez nous adresser une copie du contrat et cocher ici ☐

• **Exonérations demandées** (joindre les pièces justificatives - voir au dos) = **E** € ,

TAXE D'APPRENTISSAGE À VERSER **B** − **E** = **I** € ,

SIGNATURE DU FORMULAIRE

Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.

Nom et qualité du signataire :

À _____ le ____/02/2012

Signature

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE

Montant de la C.D.A. : **A** x 0,18 % = **C** € ,

MONTANT À VERSER (Agires vous établira le reçu libératoire de versement)

TOTAL À REGLER : **I** + **C** = **V** ,00 €

*CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE **AGIRES***

VERSEMENT PARTIEL (Agires vous établira le reçu libératoire de versement) - *Ne pas remplir cette rubrique dans le cas d'un versement total*

F.N.D.M.A.	Quota	Barème (voir notice) Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	MONTANT À VERSER
	+	+	+	+	= V ,00 €

*CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE **AGIRES***

RÉFÉRENCES DU RÈGLEMENT

CB ou Télérèglement sur http://agires.com

Chèque ☐ Virement ☐ Télérèglement ☐ Carte bancaire ☐ Autre(s) ☐

N° | du / 02 / 2012

Sur banque | Montant ,00 €

CACHET DU CABINET COMPTABLE

ÉCOLE : Si l'emplacement réservé s'avère insuffisant, merci de nous joindre la liste des écoles bénéficiaires après avoir reporté dans la zone la mention "LISTE JOINTE EN ANNEXE"

RÉFÉRENCE	Noms et adresses des établissements habilités	Code postal	Montant	Quota	A	B	C	AC

La Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce document par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.